



Campagne de mesurage amiante : Une participation fructueuse des régies de travaux de SNCF InfraPôle Rhodanien



L'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du BTP) a accompagné l'entité EALE (Equipements Alimentations des Lignes Electrifiées) de SNCF Réseau InfraPôle Rhodanien dans son évaluation a priori du risque amiante. Cinq chantiers test ont été évalués entre janvier et septembre 2016 dans le cadre du projet CARTO Amiante sur des installations de traction électrique 1500 V CC à Ozon (07), Couse (07), Le Pouzin (07) et Albigny-sur-Saône (69).

Les résultats des analyses réalisées sur ces chantiers sont en cours d'évaluation et sont prometteurs. Cette initiative permettra à l'Etablissement d'améliorer les pratiques de ses collaborateurs dans le cadre des interventions en sous-section 4. Ces résultats

viendront enrichir la base de données d'empoussièrement du projet CARTO Amiante bientôt mise à disposition de tous.

Une coopération pour faire progresser la branche « SNCF Réseau » dans la prévention du risque amiante

En 2015, l'entité EALE de l'InfraPôle Rhodanien a engagé la mise en œuvre de chantiers test avec des processus identifiés à travers les modes opératoires en sous-section 4 décrits dans un référentiel interne. Les interventions réalisées sur des matériaux contenant de l'amiante lors des opérations de maintenance ont révélé des mesures avoisinant le seuil prescrit en santé publique.

Attentif aux enjeux liés à l'exposition aux fibres d'amiante et soucieux d'améliorer les bonnes pratiques de ses agents, l'Etablissement InfraPôle Rhodanien a décidé suite à ce constat de s'inscrire au projet CARTO Amiante afin de confirmer les résultats des premiers chantiers test et bénéficier de l'expertise et des conseils de l'Organisme.

5 chantiers et 2 types d'installations de traction électrique 1500 Volts Courants Continues supervisés

Des mesures d'empoussièrement sur opérateurs ont été réalisées dans des installations de traction électrique sur des équipements industriels et le bâti : deux sous-stations situées à Ozon (07) et Le Pouzin (07) et deux postes à Couse (07) et Albigny-sur-Saône (69).

« L'amiante concerne toutes les professions. Les opérateurs SNCF-EALE ont les mêmes problématiques que leurs confrères du BTP pour leurs interventions. Il nous est donc apparu indispensable d'aider nos mainteneurs à améliorer leur pratique quotidienne par rapport au risque amiante. Pour ce faire, nous avons besoin de l'œil de professionnels et d'experts. L'OPPBTP nous a permis d'analyser nos pratiques en intégrant le projet CARTO Amiante. Nous sommes très satisfaits de l'opération et de nos apports mutuels », déclare Cédric Lapierre, Dirigeant de l'entité EALE Lyon – SNCF Réseau InfraPôle Rhodanien.



« Nous sommes très heureux de cette coopération exemplaire dont les bénéfices dépassent le cadre des régies de travaux de la SNCF. En effet, les résultats impacteront aussi les entreprises du BTP qui interviennent auprès de ce grand donneur d'ordres. C'est également le cas d'autres actions comme celles menées en matière de prévention du Risque Chimique que nous développons dans le cadre d'une convention de coopération technique. Ce projet montre également les complémentarités entre nos opérationnels chargés de la supervision des chantiers et la Direction technique de l'OPPBTP qui développe une activité d'ingénierie de prévention », déclare Isabelle Monnerais, Chef du projet CARTO Amiante et responsable d'opération risque chimique et environnement – Direction Technique à l'OPPBTP.

Le projet CARTO Amiante



L'OPPBTP, la DGT et l'INRS ont signé en septembre 2014 une convention de partenariat et ont lancé le projet « CARTO Amiante ».

Cette campagne de mesurage sur chantiers a pour but d'établir une cartographie représentative de l'empoussièrément amiante des processus de travail en sous-section 4 couramment mis en œuvre dans le BTP assortie de conseils. Les entreprises inscrites peuvent bénéficier, gratuitement, de résultats d'analyse du chantier (PV d'analyse) réalisés par des laboratoires accrédités, mais aussi profiter des conseils de professionnels de prévention tout au long du projet.

Depuis le lancement de CARTO Amiante en 2014, des avancées notables ont été enregistrées, parmi lesquelles la mise au point d'un protocole de mesurage des empoussièrément adaptés, la constitution d'un véritable savoir-faire opérationnel au service des entreprises, une mobilisation sans précédent de nombreux acteurs du BTP et, d'ores et déjà, l'acquisition de plus de 200 résultats de référence, répartis dans toute la France et concernant de nombreuses situations de travail.

L'OPPBTP, la DGT et l'INRS souhaitent réaliser, durant les prochains mois, 200 mesures d'empoussièrément supplémentaires afin d'établir une cartographie encore plus fiable.

Les entreprises volontaires sont invitées à s'inscrire dès à présent sur le site www.projet-carto.fr



A propos d'EAL Lyon SNCF RESEAU INFRAPOLE RHODANIEN

L'**EAL** (Equipements Alimentations des Lignes Electrifiées) est une unité de production de l'Etablissement InfraPôle Rhodanien d'environ 70 collaborateurs. Elle est en charge de l'alimentation des lignes électrifiées de toute la région de Lyon ainsi que la Ligne TGV Méditerranée jusqu'à Marseille. L'EAL comporte trois services : le Central Sous Station pour la régulation d'énergie, le Groupe Technique pour la conception des études et la réalisation des travaux et les Groupes d'Entretien chargés de la maintenance périodique des installations.

Les missions essentielles sont de :

- surveiller et télécommander de sous-stations et postes,
- surveiller l'alimentation du réseau électrique pour pallier aux déclenchements,
- intervenir d'urgence sur appel au téléphone d'alarme,
- entretenir les systèmes de télécommande des installations,
- suivre et réaliser les études nécessaires à la maintenance des installations,
- entretenir les sous-stations, postes et divers appareils de ligne alimentant les caténaires,
- régénérer et améliorer les systèmes d'alimentation.

A propos de l'OPPBT

L'**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbt.com



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com

SNCF Infrapôle Rhodanien _ EAL

Cédric LAPIERRE • 04 72 40 12 80
cedric.lapierre@reseau.sncf.fr